

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 JUILLET 2024

Monsieur le Maire constate la présence de Janine POUJOL, Bernard LABORIE, Claire CROCHER, Sébastien ROUCHON, Manuel CAILLAUD, Aline DECOUTY, Yannicka QUENTIN, Emilie FAURIE, et Isabelle LAMBERT.

Madame MOUNIER donne procuration à Claire CROCHER

1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mai

PV voté à l'unanimité des personnes présentes lors de ce conseil.

2° Travaux de la salle polyvalente : validation de l'Avant-Projet Définitif et suite des opérations

Les travaux pour réhabiliter la salle polyvalente ont été présentés aux membres du conseil municipal par Madame LATOUR lors d'une réunion en juin. Monsieur le Maire rappelle le montant des subventions attribuées à hauteur de 79,51 % dans le cadre du Fonds Vert et par le Conseil Départemental. Il présente le calendrier de l'opération ; la consultation des entreprises se déroulera en septembre, les travaux débuteront en novembre pour une livraison prévue fin juin 2025. Il est nécessaire maintenant de valider l'Avant-Projet Définitif pour poursuivre le processus.

Voté à l'unanimité

/

3° Réfection de la toiture du café associatif arrêt du projet et demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de procéder à la réfection de la toiture du café associatif car des tuiles tombent régulièrement sur la chaussée. Il expose les différents devis reçus et propose de déposer une demande de subvention dans le cadre du Groupe d'Action Locale.

Votée à l'unanimité

4° Achat d'un tracteur tondeuse

Monsieur le Maire informe les membres du conseil des problèmes récurrents sur le tracteur tondeuse KUBOTA acheté il y a 10 ans qui effectue environ 200 heures par an pour entretenir les espaces verts de la commune et du plan d'eau. Il faut envisager l'achat d'un autre tracteur qui viendra en complément de celui-ci. Deux solutions s'offrent : l'achat d'un tracteur d'occasion KUBOTA garanti 6 mois avec peu d'heures d'utilisation à 16 000 euros HT ou celui d'un tracteur neuf ISEKI plus puissant garanti 2 ans à 20 416 euros H.T. Les membres du conseil municipal décident à la majorité la solution du tracteur neuf.

5° Décision Modificative Budgétaire de révision de crédits

Afin de prendre en compte les différentes subventions et les dépenses prévues, il est nécessaire de réaliser des écritures comptables de modifications budgétaires.

Votée à l'unanimité

6° Renouvellement de la convention de participation aux frais de fonctionnement de la piscine d'Uzerche en période scolaire

La commune d'Uzerche demande une participation forfaitaire de 15 euros par élève résidant à MASSERET et scolarisé au collège afin de leur offrir la possibilité de fréquenter la piscine pendant leur cours d'EPS en juin. 21 élèves habitant MASSERET fréquentent le collège soit une participation totale de 315 euros.

Voté à l'unanimité

7 Questions diverses

- **Sécurisation des installations du réseau d'eau**
Monsieur le Maire expose les propositions de devis de la SAUR pour sécuriser les différents sites. Les membres du conseil décident de demander d'autres devis à différentes entreprises.

- **Cession de mobilier**
Des éléments de mobilier achetés pour la maison médicale doivent être cédés car ils sont devenus inutiles après une reconfiguration des locaux. Un membre du conseil est intéressé par ce mobilier et propose de les acheter 200 euros.

La conseillère concernée ne prend pas part au vote. Votée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Bernard LABORIE



Le Maire,
Bernard ROUX



The stamp is circular with the text "MAIRIE DE MASSERET" around the top edge and "19 (Corrèze)" around the bottom edge. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star above. Below the coat of arms, the letters "R.F." are visible.